



## CONDITIONS A RESPECTER POUR L'ENTRETIEN DES BILLOTS EN BOIS DEBOUT

Les bois de charme (billes debouts) et de hêtre (ceinturages) utilisés pour fabriquer nos billots ont été rigoureusement sélectionnés. Leurs taux d'humidité, obtenu par un long séchage, est standard pour la France. Toutefois selon votre environnement (laboratoire, boutique, cuisine ou local climatisé), ou votre utilisation (fréquente ou faible, viandes grasses ou humides), votre billot risquera de travailler.

**Certaines conditions peuvent provoquer le retrait (fissures) ou la dilatation (gonflage) de votre billot bois, notamment :**

- Les conditions atmosphériques extérieures (un bois ne travaille pas de la même façon dans le sud que dans le nord de la France).
- La mauvaise ventilation du local.
- L'utilisation partielle de la surface du billot.
- Le chauffage ou la climatisation. Essayer de garder une certaine humidité dans le billot car ces systèmes assèchent l'air et donc le billot.
- Eviter de poser le billot à un endroit où il serait exposé au soleil, cela assécherait considérablement ce dernier.

### BILLOT TROP SEC AYANT ETE MOUILLE (fissurage)



### PHOTO BILLOT TROP HUMIDE (gonflage)



- Un mauvais entretien (Billot non gratté à blanc et non huilé chaque semaine)

### PHOTO BILLOT NON ENTRETENU



Pour les billots à encastrer, il est nécessaire de laisser du jeu pour la dilatation de celui-ci.

Ne pas poser un billot sur une surface d'encastrement non sèche (plâtre ou ciment encore humide).

## ENTRETIEN

**Pour avoir un billot lisse et sain, il doit être gratté chaque jour. Il est impératif d'huiler régulièrement votre billot pour l'imperméabiliser (avec huile de tournesol ou de graisse de boeuf, par exemple).**

- Ne JAMAIS mouiller un billot, il faut le racler (ce raclage enlève l'excès d'humidité de la viande découpée et conserve le bois en parfait état)
- Ne JAMAIS mettre en contact le billot avec une source de chaleur (casserole, plats, broches, ...). Cela risque d'affecter la résistance de la colle (éclatements).
- Si le billot ne sert que de décoration, il est fortement conseillé de le vernir ou de le saturer d'huile afin d'éviter qu'il subisse retrait ou dilatation.

## GARANTIE

Il est impératif que toutes les conditions énumérées ci-dessus soient respectées. Par conséquent, seuls les défauts de fabrication seront pris en compte pour une prise de garantie.

**Les billots sont garantis six mois contre tout vice de fabrication.**

### PHOTO BILLOT PARFAITEMENT ENTRETENU

